

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

22/10/18

Dossier complet le :

26/10/18

N° d'enregistrement :

2018-3545

1. Intitulé du projet

Aménagement du site de calibrage antennes

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

THALES SIX

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Jean-Paul BRÉGEON, Responsable Service Sécurité & Environnement de Travail

RCS / SIRET

3 8 3 4 7 0 9 3 7 0 0 0 6 1

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement;	La superficie des travaux est de : 19537,50m ² Une partie du site est déjà aménagée . Le projet crée des pistes d'essais, un parking et des petits bâtiments en bois. Les surfaces imperméables créées sont de 7150m ² Le projet n'est pas soumis à la réglementation IOTA, ni la réglementation ICPE. Un permis de construire sera déposé à l'issue des procédures d'urbanisme.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet a pour objectif d'étendre la base de calibration d'antennes de la société Thalès. Le client principal du site est l'État Français.

Les activités de ce site sont : tests des activités terrestres et tests drones. Les installations mises en œuvre sont : mâts avec antennes d'une hauteur de 15m, qui sont tournants ou rabattables. Des plateaux tournants d'essais seront aussi ajoutés.

Les installations de vie mises en œuvre seront : vestiaires, sanitaires, locaux techniques montages, salles de repas. Ces installations sont implantées à l'intérieur de chalets en bois, perméables aux ondes électromagnétiques.

Il n'est pas prévu de démolition.

Le projet va créer : 7150 m² de surface imperméable (voies bicouches, parkings). Des pistes perméables (terres et empierrées) seront aussi étendues.

4.2 Objectifs du projet

Le site permettra de réaliser des essais terrain des goniomètres des familles H.F et V/UHF et l'implantation sur ce même site d'un dispositif de plateau tournant destiné aux essais et à la calibration de goniomètres installés sur véhicule.

L'objectif de ce projet est de pouvoir réaliser des tests plus complets en ayant la possibilité de tester l'ensemble des orientations, donc en ajoutant des pistes d'essais.

De plus, le projet va permettre de modifier l'accès au site, qui est actuellement réalisé par une voie de desserte interdite aux véhicules de plus de 15T, or les véhicules qui viennent réaliser leurs tests sur le site ont un poids maximum de 34T.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux seront réalisés une fois le permis d'aménagement accepté.

Les travaux sont de l'aménagement de pistes d'essais (principalement perméables), mise en place de réseaux enterrés (pour les antennes), et de la mise en place de chalets en bois.

L'assainissement du site sera autonome.

Une fois les travaux réalisés, le site sera remis en prairie.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Des agriculteurs s'occuperont de la fauche des prairies.

Le terrain va accueillir des véhicules afin de réaliser des calibrages d'antenne.

Le site accueillera entre 2 et 3 véhicules par mois pour réaliser des tests majoritairement en statique. Certains essais seront réalisés en mouvement.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à la réalisation d'un permis d'aménager, qui sera déposé lorsque le PLU aura été modifié.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de pistes imperméables créées	7 150 m ²
Surface de pistes perméables créées	8 190 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

L'étang, La Rivière
49122 BEGROLLES EN MAUGES

Coordonnées géographiques¹

Long. 00° 54' 51" 470 Lat. 47° 07' 58" 68N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites Internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un diagnostic des zones humides a été réalisé en octobre 2018. Ce diagnostic démontre la présence de plusieurs zones humides sur l'ensemble du terrain. Des mesures d'évitement ont été prises pour limiter l'assèchement de ces zones. Seules 700m ² sont impactées. Il s'agit de la zone d'entrée du site où les véhicules se garent. Ce choix est lié à la nécessité d'un accès au site, en lien avec une optimisation technique pour l'implantation des antennes liées à la réalisation des tests.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les zones NATURA 2000 identifiées sont à plus de 30kms de notre site.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à environ : - 1,5 km de l'Eglise Saint Michel de la commune Le May sur Evre - 1,7 km du Moulin des Landes de la commune de Bégrolles en Mauges. Le projet se trouve hors du périmètre de protection de ces 2 sites.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va assécher 700 m ² de zones humides. Cette zone humide ne dispose que d'une fonction de régulation des eaux pluviales. Elle ne comporte pas de végétation diversifiée ou hygrophile. Le projet a pris en considération la biodiversité existante. Ainsi, aucune perturbation, dégradation ou destruction de biodiversité existante ne sera réalisée.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le maître d'ouvrage a la maîtrise foncière des terrains qui sont dédiés à cette activité. Les zones non couvertes par les pistes d'essais seront entretenues par des agriculteurs qui pourront faucher les espaces et l'utiliser pour leur bétail.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site de réaliser des tests sur véhicules militaires. Il est prévu deux à trois engins par mois, qui viennent faire des tests principalement en statique (80% des essais). ce qui correspond à 1 à 2 journée par véhicule.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le seul bruit généré par le site sera lié aux quelques essais en mouvement (environ 20% des essais) lié aux bruits de moteurs des engins. Les essais sont réalisés en journée. Les essais en statique sont réalisés moteurs coupés, puisque des plateformes tournantes sont présentes.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucune émission atmosphérique n'est engendrée, exceptées celles liées aux gaz d'échappement.</p> <p>en position statique les moteurs sont coupés.</p> <p>Les tests en mouvement représentent 20% des tests effectués.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des rejets dans l'air seront émis en lien avec les gaz d'échappement des véhicules qui seront peu présents. Lors des essais en statique, les moteurs sont coupés.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet imperméabilise 7 150 m² d'espaces verts.</p> <p>Les eaux pluviales s'infiltreront directement les terrains environnants.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées du site seront traitées par assainissement autonome. Aucun effluent ne sera produit.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les quelques déchets liés à la présence des techniciens sur le site (qui viennent effectuer des tests à la journée, et peuvent y déjeuner) sont ramenés au niveau des bureaux de Cholet, et évacués dans le circuit déchets de ce site.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'un site existant sur lequel une extension est réalisée. Du point de vue paysager, l'impact ne sera pas visible depuis l'extérieur du site car il est "cloturé" naturellement par des haies bocagères.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet consiste à étendre le site existant avec de nouvelles pistes d'essais.

Une étude des zones humides a été réalisée et des zones humides ont été identifiées sur le terrain. Les nouvelles pistes ont été positionnées à éviter un maximum de zones humides : seuls 700m² de zones humides sont asséchés.

Cette zone asséchée est liée à la nécessité de mettre en place un nouvel accès au site (pour éviter la desserte interdite au PL de plus de 15T.), et optimiser les possibilités de tests des antennes.

Le rapport est fourni en annexe.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des éléments techniques et organisationnels, et du contexte local, il nous semble que le projet ne nécessite pas une évaluation environnementale.

il s'agit de l'extension d'un site d'essais de tests pour des antennes en lien avec la sécurité nationale, dont l'implantation est liée à de nombreuses contraintes.

Ce site n'est protégé par aucune réglementation.

L'imperméabilisation du site est limitée au minimum nécessaire aux essais. Par mois, seuls 2 à 3 essais seront réalisés réduisant l'utilisation du site et les nuisances créées.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Plan d'implantation des zones humides

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à CHOLET

le, 15/10/2018

Signature



A handwritten signature in black ink is written over a circular stamp. The stamp contains the text: "PAUL BRESLER", "Entrepreneur", "de Travaux".

